

pourtant des noms de villes assez connus — Le traducteur les a pris pour des noms d'hommes.

Mais, me diront les rédacteurs du *Siècle*, et les jeunes professeurs du *Journal des Débats*, pourquoi Rome parle-t-elle une langue qu'on ne peut comprendre ?

Que vous ne pouvez comprendre, soit ; mais ce n'est pas seulement le sens théologique, c'est le sens littéral, le sens grammatical, c'est le dictionnaire et la grammaire que vous avez violés. Prendre des noms de villes pour des noms d'hommes, des verbes pour des substantifs, des affirmations pour des négations, etc., etc., n'est-ce pas vraiment trop extraordinaire pour des gens qui ont fait leurs classes et qui ont d'ailleurs à leur disposition les dictionnaires de M. Quicherat et de M. Bouillet ? — Est-ce que vous auriez passé cela à vos élèves de sixième ?

Et quand vous ne vous seriez trompés que sur le sens théologique, pourquoi vous aviser de traduire ce que vous ne pouvez comprendre ? Pourquoi vous y précipiter comme vous l'avez fait ? Ne pouviez-vous consulter quelqu'un, ne fût-ce qu'un de vos anciens, plus accoutumés que vous à la langue théologique ? Est-ce que chaque science n'a pas sa langue propre ? Est-ce que je ne serais pas le plus téméraire et le plus ridicule des hommes, si j'allais, moi, traduire les apophthégmes d'Hippocrate pour l'Académie impériale de médecine, ou les propositions d'Euclide pour l'Académie des sciences, ou les Pandectes pour celle des sciences morales et politiques, sans me donner le moindre souci de savoir ce dont je parle et ce dont j'écris ? Pensez-vous que mon étourderie serait bien venue dans le monde savant ? Non, on me remettrait à ma place, et, sans délibérer, on me déclarerait à jamais indigne d'être entendu sur tout cela, et par suite sur le reste.

Or, c'est juste l'énormité où sont tombés les journalistes, et je suis obligé d'ajouter que plusieurs parmi les mieux mentionnés n'ont pas ici échappé au piège qui leur était tendu.

Mais, certes, n'ai-je pas le droit de dire à ces journalistes ennemis de l'Eglise : avec des contre-sens et des contre bon sens pareils, vous convenait-il de vous donner des airs si triomphants ?

Ainsi donc se sont passées les choses, le malentendu a été grossissant de plus en plus : là où l'Encyclique disait oui, on a déclaré qu'elle disait non ; et vice versa : le mois qui vient de s'écouler pourrait vraiment s'appeler dans l'histoire le *mois des dupes*.

Au moment où ces messieurs allaient tant crier contre l'insuffisance de l'Eglise, que n'ont-ils douté un peu plus de l'insuffisance de l'agence Havas ou de telle autre agence ? Le moindre écolier leur aurait épargné une mystification qui serait risible, si elle n'avait exercé les plus effroyables ravages au sein des âmes.

Mais, il faut l'ajouter, les journaux ont une excuse ; seulement elle leur vient d'une région d'où elle ne devait pas leur venir.

Et ici mes regrets ou mes reproches, si j'ai le droit d'en exprimer, remontent plus haut.

Je ne viens pas discuter la loi au nom de laquelle M. le Garde des Sceaux a signifié aux Evêques la défense de publier et d'interpréter l'Encyclique ; mais je dis que par suite s'est produit un fait d'une anomalie

absolument inexcusable et inacceptable dans un pays de bon sens, de bonne justice, et de loyauté comme la France : à savoir que ceux qui étaient absolument incapables de bien comprendre, de traduire et d'interpréter l'acte pontifical, ont été seuls libres de le faire, et qu'on a défendu de s'en mêler à ceux-là seuls qui en étaient capables, et dont c'était le droit et le devoir inaliénables.

J'avoue même qu'ici mon étonnement n'a pas de bornes : on a donné aux journalistes un droit qu'on ne leur laisse guère d'habitude, celui de publier, en toute liberté, avec toutes sortes d'amplifications et d'aggravations, un acte que M. le Ministre des Cultes déclare attentatoire à la Constitution de l'Empire ! Nous voyons sans cesse des journaux, surtout des journaux religieux, avertis, suspendus, supprimés, ou bien encore arrêtés à la frontière, pour moins que cela assurément. Et lorsque les évêques voudraient lever la voix, lorsque, sans contester aux journalistes la faculté dont ils ont joui, ils voudraient parler enfin à leur tour, dissiper les malentendus, montrer du doigt les contresens, détourner l'immense torrent de mensonges, d'erreurs et de haines qui monte contre l'Eglise, seuls ils devront se taire ! Ils ne pourront pas donner d'explications, pas rédiger de consultations, pas faire ce que fait tout jurisconsulte, tout avocat, sur un texte de loi ou sur un procès en litige, eux qui sont les gardiens et les interprètes jurés de la doctrine : ils devront courber la tête, tout entendre, tout endurer, tout dévorer en silence !

Et cela dans un pays catholique ! et au nom des libertés et des franchises de l'Eglise gallicane ! Mais, en vérité, ne serait-il pas temps d'épargner à notre langue, si nette et si franche, de si violents contre-sens ? Je ménage mon expression ; mais, si ce sont là les libertés et les franchises qui constituent votre libéralisme, laissez-moi vous le dire, nous ne sommes pas plus prêts que le Pape à nous réconcilier et à composer avec lui. Nous n'avons pour cela ni l'esprit assez simple, ni le caractère assez servile.

Ce n'est pas tout encore : les déclamations haineuses et menteuses des journaux irréligieux, qui se sont jetés sur l'Encyclique comme sur une proie, ont pénétré dans toutes les maisons, circulé dans tous les villages, retenti partout ; un immense trouble agite les esprits ; de tous côtés les catholiques les plus sérieux s'adressent à leurs Evêques, ils leur soumettent des questions, et les Evêques ne pourraient pas répondre.....

Si c'est encore ainsi qu'on entend la liberté de conscience, nous ne sommes pas mieux disposés que le Pape à nous réconcilier avec cette liberté-là !

II

L'ACTE PONTIFICAL.

C'est un grand acte, assurément, pour quiconque saura se placer ici au vrai point des choses.

Pourquoi ne tâcherions-nous pas au milieu de nos querelles, de maintenir debout certains principes d'équité naturelle, région supérieure et patric commune des honnêtes gens ?

Je viens de le dire aux journalistes, pour qui l'Encyclique a été une machine de guerre : il n'est pas permis de parler de ce qu'on ignore, et de s'ériger en docteurs dans des matières dont on sait à peine le premier mot.